

Ecrit par le 23 juillet 2024

Le Rassemblement national boycotte l'assemblée départementale



Les élus* RN (Rassemblement national) du Conseil départemental de Vaucluse ont décidé de ne pas assister à la prochaine séance publique du Département qui se tiendra demain matin.

« Nous ne comprenons pas que des élus puissent se réunir physiquement en assemblée quand par ailleurs des milliers de commerçants et libéraux se sont vus interdire par le gouvernement la possibilité d'exercer leurs activités au seul motif que la présence de la clientèle dans leurs établissements serait un vecteur de propagation du covid-19, Hervé de Lepinau, conseiller départemental du canton de Carpentras. Aussi, par solidarité avec les commerçants, restaurateurs, libéraux, en bref les 'non essentiels', mais aussi les nombreux croyants privés de la possibilité de pratiquer librement leurs culte, nous avons pris la décision de ne pas nous rendre dans l'hémicycle vendredi prochain. La cohérence l'exige. »

Avec ce boycott, les élus RN entendent dénoncer le fait que les commissions départementales se soient réunies ces derniers mois en visioconférences sans pour autant que ce mode de fonctionnement soit retenu pour les séances publique à venir. « Les mêmes causes devant produire les mêmes effets, il nous

Ecrit par le 23 juillet 2024

semble que le Département ne devrait pas faire exception dans l'organisation matérielle de nos réunions, si ce que nous assène chaque jour le gouvernement est vrai », conclut le conseiller départemental carpentrassien.

**Danielle Brun, Hervé de Lepinau, Joris Hébrard, Marie Thomas de Maleville*

(vidéo) Jean-Baptiste Blanc, vice-président du Conseil départemental de Vaucluse : « Il faut réussir le déconfinement »

[Jean-Baptiste Blanc](#), vice-président du [Conseil départemental de Vaucluse](#), figure parmi les représentants* du groupe de réflexion de l'[ADF \(Assemblée des départements de France\)](#) concernant la stratégie de déconfinement à mettre en place à partir du 11 mai prochain..

A ce titre et alors que le 1^{er} ministre doit dévoiler le détail des modalités de cette sortie de crise, ce juriste, qui est aussi président de la commission finances, modernisation de l'action publique du Département, a adressé à Jean Castex, 'Délégué interministériel au déconfinement', [une note de 6 pages intitulée 'Tester, tracer et mieux isoler'](#).

Une nouvelle décentralisation pour davantage de souplesse

Dans ce document, l'élu cavaillonnais estime que cette crise a révélé « plus que jamais, une absence de décentralisation que laisse apparaître l'abîme sanitaire entre la France et l'Allemagne ». Craignant « qu'un déconfinement raté soit fatal pour le pays », il prône « une nouvelle déconcentration managériale de l'urgence du système de santé français autour des préfets de département et d'un référent Covid-19 pour réussir la surveillance de la circulation du virus » ainsi qu'un « déconfinement à la carte par département avec en cas de résurgence, une mise en place de micro confinements en fonction du lieu de vie du virus ».

Les élus locaux doivent pouvoir adapter la norme

« Il convient d'assouplir temporairement la loi Notre du 7 août 2015 qui fixe la répartition des compétences évoquées, poursuit Jean-Baptiste Blanc. Dans ce contexte de crise sanitaire historique, il convient que les régions et les départements puissent, pendant 1 an, prendre toutes dispositions dans le cadre de leurs compétences respectives sur leur territoire. Les assemblées compétentes doivent pouvoir

Écrit par le 23 juillet 2024

décider à titre correctif ou préventif de l'exonération totale ou partielle d'impôts locaux ou de la part concernée à des personnes physiques ou morales ayant subi les conséquences du Covid-19. De même, elles doivent pouvoir décider d'éventuels reports des mises en recouvrement de toute imposition locale dans la limite de 3 ans. Enfin, les élus locaux doivent pouvoir, de façon temporaire, adapter les normes. »

Egalement président de [Mistral habitat](#), Jean-Baptiste Blanc évoque aussi les conséquences et l'actualité de la pandémie sur l'activité du bailleur social du Conseil départemental de Vaucluse.

Entretien avec cet avocat qui espère qu'à l'issue de cette crise nous aurons appris « à vivre de manière plus sobre et plus exemplaire. »

- **Quelles décisions prendre pour que le déconfinement soit une réussite ? (0'22'')**
- **Comment donne-t-on plus de pouvoir aux élus locaux ? (0'53'')**
- **Plus de souplesse pour des décisions plus efficaces ? (3'39'')**
- **Quelles conséquences pour le Vaucluse ? (4'03'')**
- **Quel Vaucluse après le déconfinement ? (4'47'')**
- **Mistral habitat à l'heure du confinement ? (5'55'')**
- **Chez Mistral habitat aussi un déconfinement à préparer ? (7'06'')**
- **Des masques pour les salariés, mais aussi pour les locataires ? (7'41'')**
- **Comment vivre l'après ? (7'56'')**
- **Répondre différemment aux défis de la fin de vie (9'18'')**

**Outre Jean-Baptiste Blanc, le groupe de réflexion de l'ADF sur le déconfinement regroupe les présidents des départements du Val d'Oise (Marie-Christine Cavecchi), de la Saône-et-Loire (André Accary), des Deux-Sèvres (Gilbert Favreau), de la Meurthe-et-Moselle (Mathieu Klein) et du Puy-de-Dôme (Jean-Yves Gouttebel) ainsi que de les DGS (Directeur général des services) de la Moselle, de l'Oise, du Rhône, du Calvados, du Gard, de l'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Atlantique. Un groupe dans lequel participe également Pierre Monzani, préfet et directeur général de l'ADF.*

“Paroles de Décideurs” est une coproduction de [l'Echo du Mardi](#), [Jour8](#) et [Ventoux Magazine](#).